

peuvent passer l'une et l'autre pour de grandes rivières, mais elles ne sont navigables ni l'une ni l'autre, quoiqu'elles servent toutes deux à faire descendre le bois de construction qui se coupe dans les seigneuries et les townships adjacens. Il y a très-peu de propriétés qui surpassent celle-ci pour la proportion des terres cultivées, les quatre cinquièmes étant défrichées et bien habitées : il y a dix rangées de concessions, qui contiennent 1000 lots, sur lesquels il y a près de 700 maisons de toute espèce. Les établissemens les mieux cultivés sont ceux qui sont situés sur les bords des deux grandes rivières. Dans le circuit de l'Achigan, sur un terrain superbe et bien choisi, est la belle église de St. Roc, et il y a autour quelques maisons bien bâties, qui forment le commencement d'un village; et quoiqu'il ne soit pas encore très-considérable, il y a une bonne école publique. Outre l'église de St. Roc, il y a en a une autre vers le fond de la seigneurie. L'Achigan fait marcher deux moulins à blé et une scierie.

ST. SULPICE (la seigneurie de), au nord du St. Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière, au fond par le township de Rawdon, au nord-est par la seigneurie de La Valtrie, et au sud-ouest par celle de l'Assomption ; elle a deux lieues de front sur six de profondeur ; elle fut accordée le 17 Dé-